

La Maison-Dieu, 193, 1993, 71-83

Pierre JOUNEL.

RUPTURES ET CONTINUITÉS DANS L'AMÉNAGEMENT DES ÉGLISES

ENTRE l'organisation du lieu de l'assemblée liturgique présentée dans le dossier archéologique dont on vient de prendre connaissance et celle que requiert la législation consécutive au concile Vatican II, il y a une continuité évidente, puisqu'il s'agit toujours pour les chrétiens de célébrer le repas du Seigneur, mais que d'événements séparent notre temps de l'Antiquité tardive dont témoignent les vestiges du passé ! Près de quinze siècles ont couru, les événements les plus divers ont marqué au long du temps l'histoire de l'Église, tant en Orient qu'en Occident.

L'Orient a subi l'invasion musulmane dès le 7^e siècle. Quand les chrétiens n'y ont pas été persécutés, ils y ont toujours eu un statut de second rang où la Croix demeurerait tout juste tolérée à l'ombre du Croissant. On ne s'étonnera donc pas de ce que l'Afrique et l'Asie Mineure soient mieux pourvues en ruines, vestiges du passé, qu'en édifices témoignant d'une foi maîtresse de vie dans la cité. En Occident, la civilisation chrétienne a suscité au fil des ans l'apparition d'édifices où se manifestaient les goûts

nouveaux des populations, l'enrichissement des villes, l'opulence de l'ordre monastique. Plus une communauté d'hommes est vivante, plus elle a le souci de créer du neuf. Au 12^e siècle, les antiques basiliques de l'ensemble cathédral de Paris durent céder ainsi la place à Notre-Dame et on n'en a dégagé les substructures que de nos jours. Ravenne doit, elle, au fait d'avoir vu s'éloigner le pouvoir byzantin et de s'être endormie derrière ses marais le privilège de conserver intacts les splendeurs qu'on y admire.

Pour comprendre le présent à la lumière d'un passé lointain, il est indispensable de jeter un pont entre les deux. Nous ne saurions le faire en quelques pages. Du moins convient-il de relever que l'archéologie paléochrétienne, dont l'apport est si précieux, ne constitue qu'une source de nos informations relatives à l'histoire de l'aménagement liturgique des églises. A côté d'elle, il y a les documents écrits les plus divers : chroniques épiscopales, législation canonique, témoignages épistolaires, descriptions parfois détaillées d'édifices aujourd'hui disparus. Il y a surtout, en Occident, les monuments qui, au Moyen Age et aux temps modernes, se sont succédé sur le même emplacement, conservant souvent des vestiges précieux de l'époque antérieure. Vestiges d'hier, ils conservent leur fonction dans la célébration. *Liber Pontificalis* de Rome, *Ordines* francs, fastes épiscopaux de nombreuses Églises d'Italie et des pays transalpins, poèmes de Venance Fortunat, descriptions de Suger (Saint-Denis), de Pietro di Mallio et d'Alfarano (basilique vaticane), du diacre Jean et de Panvinio (Latran), sans oublier les somptueux ambons de Rome et de l'Italie méridionale au 12^e siècle. Tous témoignent d'une évolution dans la continuité dont il convient de prendre la mesure avant de percevoir le point de rupture essentiel qui distingue l'église chrétienne de tous les autres lieux de culte.

Évolution dans la continuité

Le dossier archéologique fournit de solides points d'ancrage à notre enquête. Celle-ci s'attachera au cadre de l'assemblée eucharistique, aux trois lieux qui en conditionnent le déroulement : le siège de celui qui préside, l'ambon des lectures, l'autel du sacrifice. Le domaine de la recherche est vaste. On le limitera au Moyen Age. Avec le concile de Trente, l'édifice présentera un nouvel aspect. La continuité demeurera avec l'autel, mais celui-ci ne laissera plus qu'une place modeste à la banquette du prêtre célébrant et au pupitre des lectures.

La cathèdre de l'évêque

Le siège de celui que S. Justin appelle le « président » de l'assemblée revêt depuis l'Antiquité beaucoup d'importance. Le président étant en principe l'évêque, la chaire épiscopale, la *cathedra*, constitue en quelque sorte le signe de sa présence et de sa préséance s'il est absent. L'*Ordo romanus II* déclare qu'en l'absence du pape tout se passe sensiblement comme s'il était présent, mais que celui qui préside ne prend pas place à son siège. La chaire papale du 13^e siècle conservée en partie dans le cloître du Latran porte cette inscription :

*Haec est papalis sedes et pontificalis,
Nec debet vere nisi solus papa sedere.*

En Occident, la chaire de l'évêque est érigée au fond de l'abside. Les bancs du *presbyterium* l'entourent de part et d'autre. Son élévation varie beaucoup selon le parti adopté par l'architecte. Les plus remarquables que nous ait légués le haut Moyen Age sont celles de Vaison, de Poreč et de Torcello (6^e-7^e siècles). La chaire de Vaison, composée d'un banc avec accoudoir, que terminent deux colonnes, est vaste. Elle est exhaussée de trois degrés. Celle de Poreč est de marbre blanc. On y accède par

cinq marches. La chaire de Torcello, dont il ne reste que le dossier et deux colonnes, se veut beaucoup plus majestueuse. Dominant de sa quinzaine de degrés un véritable amphithéâtre de bancs pour les prêtres, elle est entourée de revêtements de marbre et de mosaïque. Le dossier porte une croix surmontée d'une main bénissante. A Rome, les cathèdres de Sainte-Agnès et de Sainte-Marie *in Cosmedin* peuvent être du même temps. Celles de Sainte-Sabine et de Sainte-Cécile sont un peu plus récentes (9^e siècle). Au 10^e s. remontent les cathèdres de Grado, surmontées d'un dais, et de Milan, que la tradition attribua longtemps à S. Ambroise.

A côté de ces sièges fixes, il faut signaler ceux qui sont mobiles. Celui de Maximilien de Ravenne, recouvert de plaques d'ivoire sculptées, est le plus précieux de tous (vers 550). On aimerait y ajouter la cathèdre d'albâtre dite « Siège de S. Marc » à Venise, mais il s'agit à coup sûr d'un trône-reliquaire et non du siège d'un évêque. Il convient enfin d'évoquer le siège offert au pape Jean VIII par l'empereur Charles le Chauve en 875. La piété populaire y vénérera dans la basilique vaticane le propre siège de l'apôtre Pierre, la *cathedra Petri*.

Et voici qu'avec le 12^e siècle se révèle l'art des marbriers romains, les Cosmates et leur école, qui marient les porphyres antiques et la mosaïque en de savants dessins, pleins d'harmonie et de lumière, dans la fabrication des sièges épiscopaux, des ambons, des chandeliers pour le cierge pascal et de véritables tapis de sol, sans oublier les autels avec leurs baldaquins, où s'affirmera, au siècle suivant, la maîtrise d'Arnolfo di Cambio. Dans la Cité apostolique, ce sont les cathèdres de Saint-Laurent, de Saint-Clément, de Saint-Césaire *De Appia*. Quelques autres ont été partiellement modifiées. Dans les mêmes temps, l'Italie méridionale et la Sicile manifestent, elles aussi, un vigoureux esprit créateur, dont témoignent les cathèdres de Ravello, Monte Sant'Angelo, Siponte, Canosa, Bari, Tarente : sièges de marbre reposant parfois sur deux lions accroupis. Le lion qui veille, même quand

il dort, n'est-il pas le symbole de l'évêque en qui doivent s'allier force et vigilance ?

A cette époque, de l'autre côté des Alpes, le siège de l'évêque a déjà quitté l'abside pour céder la place à l'autel. Dressé sur l'un des côtés du *presbyterium*, il y conserve parfois grande allure, tel celui de Notre-Dame-des-Doms à Avignon. Taillé dans le marbre, il présente d'un côté le lion de S. Marc et de l'autre le bœuf de S. Luc.

L'ambon

L'Antiquité tardive a laissé de nombreux vestiges d'ambons en Orient, mais peu en Occident. Celui qui semble être leur doyen, l'ambon de Saint-Georges de Thessalonique (5^e siècle), a été transféré en 1900, après restauration, au musée des Antiquités d'Istanbul. En Occident, Ravenne est riche de ses cinq ambons du 6^e siècle. Le plus beau est celui de l'évêque Agnellus († 570) à la cathédrale (la *basilica Ursiniana*), dont une réplique fut exécutée pour la basilique des Saints-Jean-et-Paul. La façade de cet ambon, auquel on accède par un escalier double, est divisée en trente-six panneaux répartis sur six rangs. Elle est décorée de six rangées d'animaux symboliques : des poissons en bas, puis des canards, des colombes, des cerfs, des paons et des agneaux.

Rome, pour sa part, n'a conservé aucun ambon antérieur au 9^e siècle (fragments à Sainte-Sabine), mais, en l'absence de témoins archéologiques, de nombreux documents en attestent l'existence. C'est ainsi que, selon le *Liber Pontificalis*, Pélage I^{er} monte à l'ambon de Saint-Pierre pour s'adresser au peuple (556), Sergius I^{er} érige un ambon aux Saints Cosme-et-Damien, Jean VI en fait un nouveau dans la rotonde de Saint-André au Vatican, Jean VII refait l'ambon de Sainte-Marie-Antique (dont subsistent les substructures), Grégoire II en érige un autre à Sainte-Croix-en-Jérusalem.

L'ambon de Saint-Pierre mérite de retenir l'attention. Celui qui existait du temps de Pélage I^{er} subsista jusqu'au 15^e siècle. On y lisait l'inscription suivante :

*Scandite cantantes Domino Dominumque legentes
Ex alto populis verba superna sonent.*

Alfarano relève qu'il se trouvait au milieu de la nef, devant la Confession de l'Apôtre. Il avait, précise-t-il, une vaste base de marbre « ciselée et dorée », pour le chant de l'Évangile et la prédication du pape, mais une seule personne pouvant accéder commodément à sa partie supérieure, les acolytes se tenaient en bas. Au 12^e siècle, P. di Mallio énumère les fêtes où le *lectorium* de la basilique est orné d'une tenture et de deux flambeaux.

Les *Ordines romani* décrivent les rites qui se déroulent à l'ambon. Selon le Pontifical romano-germanique, héritier de leurs usages au 10^e siècle, le sous-diacre monte à l'ambon pour lire l'épître, mais non au degré supérieur qui convient seulement à la lecture de l'Évangile. Les chantres accèdent au même degré. Cet ambon, qui se trouve normalement au milieu du chœur, comporte deux escaliers, l'un pour monter et l'autre pour descendre.

L'ambon est destiné à la proclamation de la parole de Dieu, mais parfois les événements de la cité y trouvent écho. Quand le pape Pélage y monte, tenant le livre des Évangiles et la croix sur la tête, c'est pour démentir devant le peuple toute participation à un complot contre son prédécesseur Vigile. Sous Étienne III, c'est le scribaire Léon qui lit à l'ambon l'acte de repentance du peuple pour avoir accepté un intrus, l'antipape Constantin. A la veille de Noël de l'an 800, Léon III monte à son tour à l'ambon de Saint-Pierre, en tenant les Évangiles dans les mains, pour se disculper des accusation portées contre lui. Sous Pascal II (1116), on voit des émeutiers hisser jusqu'à l'ambon le fils du préfet qui vient de mourir pour lui conférer sa charge.

En évoquant le 12^e siècle, on se retrouve au temps des Cosmates, ces marbriers romains, que nous avons vu ériger et décorer les cathèdres de la Ville. On leur doit

des ambons de même style, plus somptueux encore que celles-ci : ambons des basiliques de Saint-Laurent, Saint-Clément, l'*Ara caeli*, Saints-Nérée-et-Achille, Saint-Césaire *De Appia*. Certains sont doubles : ambon de l'épître et ambon de l'Évangile. C'est là une innovation discutable, car, selon l'usage romain, l'ambon est unique. Le mouvement archéologisant du début de ce siècle devait s'en inspirer.

Hors de Rome, l'ambon prend souvent au 12^e siècle des dimensions qui en font, par sa hauteur et sa largeur, un véritable monument dans l'église. L'Italie méridionale a conservé plusieurs chefs-d'œuvre de ce type, tels ceux de Sainte-Marie-du-Lac (Moscufo), Cugnoli, Santa Maria in Valle Porclanetta, Salerne, Palerme et celui de Canosa, où le pupitre est supporté par un aigle majestueux. D'autres régions de la Péninsule présentent aussi des ambons monumentaux, comme ceux de Saint-Marc à Venise et de la basilique ambrosienne à Milan.

En France, l'ambon connaîtra une évolution encore plus marquée, en devenant le jubé, véritable mur qui séparera le chœur de la nef. Son nom même de jubé souligne bien sa destination première. C'est sa démesure qui appellera sa suppression au 18^e siècle pour permettre au peuple de s'associer plus directement à la célébration de la messe. En devenant à nouveau de nos jours le lieu propre de la proclamation de la parole de Dieu, l'ambon se présente comme l'héritier d'une longue histoire.

La Germanie s'honore, elle aussi, de ses ambons médiévaux, telle l'extraordinaire pièce d'orfèvrerie que constitue l'ambon dit d'Henri II à Aix-la-Chapelle.

L'autel

Pauvre en ambons de haute époque, Rome l'est aussi en autels. Elle n'en possède qu'un. Encore se trouve-t-il *extra muros*, au 7^e mille de la via Nomentana, dans le petit cimetière du martyr Alexandre. Il remonte au début du 5^e siècle. A Ravenne, Saint-Vital a conservé son autel antique. Mais on trouve surtout dans cette basilique, ainsi

qu'à Saint-Apollinaire-in-Classe, deux mosaïques où sont figurés des autels à peu près identiques, parés pour la célébration de l'eucharistie. Ils sont, l'un et l'autre, de forme à peu près cubique, ce qui permet de leur donner environ quatre-vingt-dix centimètres de côté en dimensions réelles. A Saint-Vital, la table est supportée par quatre colonnes de porphyre reposant sur un socle. Deux étoffes superposées recouvrent l'autel ; celle de dessous est de couleur foncée, l'autre, blanche, est brodée d'une étoile à huit branches. La nappe de Saint-Apollinaire a les mêmes dessins, mais elle recouvre totalement la table.

La France, pour sa part, conserve, en Provence et en Languedoc, une douzaine de tables d'autel qui remontent aux 5^e-6^e siècles. Certains de ces autels peuvent être datés avec précision grâce à une inscription : 450-455 pour Régimond-Poilhes et 457 pour Minerve (Hérault). Retenons surtout l'admirable table d'autel de Saint-Victor de Marseille, qui date, elle aussi, du début du 5^e siècle. Elle a été rendue à l'usage liturgique en 1968. C'est une table creusée, en marbre de Carrare, dont la bordure est ornée d'une guirlande de feuilles de vigne. Sur la face antérieure, le monogramme du Christ est encadré de douze colombes (six et six). Sur la face postérieure, l'Agneau trône sur une montagne au milieu de douze agneaux. Aux deux faces latérales courent des branches de vigne chargées de raisins, où viennent becqueter des colombes. Une table d'autel trouvée à Auriol (actuellement au Musée archéologique de Marseille) et une autre, de Saint-Marcel de Crussol (Ardèche), conservée au musée de Saint-Germain-en-Laye, présentent la même ornementation et doivent remonter aussi à la même époque. Du 7^e au 10^e siècle, on en trouve encore une dizaine avant d'arriver à la floraison romane. Près de cinquante autels des 11^e-12^e siècles font la fierté des églises qui les ont gardés. Citons, parmi les plus beaux, celui d'Avenas (Rhône). « *De calcaire blanc, en forme de sarcophage, il est orné de sculptures sur trois côtés : sur la face antérieure, grande figure du Christ assis dans une mandorle et encadré par les symboles des Quatre Évangélistes avec, au pourtour, les Douze Apôtres*

assis trois par trois sur deux registres ; sur la face latérale gauche, scènes de la vie de la Vierge (Annonciation, Circumcision de Jésus, Naissance et Mort de Marie) ; sur la face latérale droite, un roi au nom de Louis offrant l'église d'Avenas au chapitre de Saint-Vincent de Mâcon » (Dictionnaire des églises de France, II A 24).

Ces tables d'autel, souvent quelque peu creusées pour les plus anciennes, sont rectangulaires ou carrées. Elles ont des dimensions modestes. Celle d'Auriol a 1,02 m × 0,57 m. Ces dimensions de l'autel se maintiendront jusqu'à une période avancée. C'est aux 13^e-14^e siècles que l'autel prendra de l'ampleur, puis il sera souvent doté d'un retable dont les proportions pourront recevoir à l'époque baroque des dimensions considérables. De même que l'ambon est devenu jubé ou chaire à prêcher, ainsi l'autel deviendra-t-il monument. La diversité de ses supports pour le haut Moyen Age a été évoquée plus haut. A Rome, au 12^e siècle, on n'hésitera pas à poser la table d'autel sur une baignoire antique. Celle de Sainte-Marie *in Cosmedin* est en granit rouge et celle de Saint-Barthélemy-en-l'Île en porphyre.

Les mosaïques de Ravenne nous ont montré deux autels parés de nappes précieuses. L'Antiquité et le Moyen Age ont aimé vêtir les autels de voiles tissés d'or et d'argent, rehaussés de pierres précieuses. « *A quoi bon, dit S. Jean Chrysostome, revêtir la table du Christ de voiles d'or, si tu ne lui donnes pas [en la personne du pauvre] la couverture qui lui est nécessaire.* » Le *Liber Pontificalis* ne manque jamais d'évoquer tous les parements d'autel dont les papes firent donation aux églises de Rome : parements de tissus, mais aussi d'or ou de vermeil. Il en alla ainsi dans toutes les cathédrales et les abbaciales d'Occident. La majeure partie de ces pièces d'orfèvrerie a disparu. Quelques chefs-d'œuvre sont parvenus jusqu'à nos jours. Citons l'autel d'or de la basilique Saint-Ambroise à Milan, le *paliotto*, datant des années 835, et la célèbre *Pala d'oro* de Saint-Marc à Venise, qui fut un parement d'autel avant de recevoir des compléments et de devenir retable. Œuvre majeure de l'orfèvrerie byzantine, sa composition

se développa sur plusieurs siècles (10^e-14^e). A Paris, le devant d'autel de la cathédrale de Bâle est l'une des pièces maîtresses du musée de Cluny. Constitué de plaques d'or travaillé au repoussé, il fut composé, peut-être à Fulda, sur ordre de l'empereur S. Henri († 1024) qui fut aussi le fastueux mécène de celui d'Aix-la-Chapelle. Mais d'autres matériaux entrèrent parfois dans la fabrication des devants d'autel, tel celui de Salerne, qui comporte soixante-quatre pièces en ivoire travaillées en relief (12^e siècle).

On ne traitera pas ici de la place de l'autel dans l'église, ni de son orientation. On sait que l'une et l'autre ont varié selon les lieux et selon les temps. Mais, lorsqu'on dit que l'évêque ou le prêtre célébrait jadis *versus ad orientem*, il ne faut pas projeter sur le passé lointain l'usage qui avait prévalu ces derniers siècles, où le prêtre célébrait toute la messe à l'autel en tournant le dos au peuple, ne gagnant son siège latéral que pour s'asseoir durant le chant du *Gloria* et du *Credo*. C'était là l'héritage de la messe privée, dont les rites ne furent fixés d'une manière immuable qu'avec le Missel tridentin. Dans le haut Moyen Age, le prêtre n'accédait à l'autel que pour la prière eucharistique. Jusqu'à ce moment, il se tenait à son siège face à l'assemblée. A Rome, où il a toujours célébré face au peuple, le pape quittait même l'autel après le baiser de paix pour regagner la cathèdre et y communier.

La célébration face au peuple, qui s'est répandue à partir des années 1970 à travers le monde entier, n'est pas née d'un archéologisme mal conçu, mais de la célébration en langue vernaculaire. On a pris alors conscience d'une évidence, à savoir que la célébration liturgique, et spécialement la prière eucharistique, sont essentiellement fondées sur le dialogue entre le prêtre et le peuple. Le fait de dire la prière eucharistique à haute voix a eu aussi un impact considérable. Quand le prêtre consacre le pain et le vin en faisant les gestes et en disant les paroles de Jésus, il est normal que le peuple désire voir ce qu'il entend.

Les portes

On ne saurait traiter de la disposition interne des églises du Moyen Age sans évoquer la porte qui y donne accès, plus précisément les splendides portes de bronze byzantines, dont la munificence de riches commerçants d'Amalfi, en relation suivie avec Constantinople, dotèrent, entre autres, les églises d'Amalfi (1062), de Saint-Paul-hors-les-Murs à Rome (1070), du Mont-Cassin (1071), de Monte San'Angelo (1076), San Salvatore d'Atrani (1087), Salerne (1099). La série devait se continuer au cours du 12^e siècle. Tous les pèlerins ou visiteurs de Rome ont admiré celle de Saint-Paul, offerte à l'abbé Hildebrand, le futur Grégoire VII. Chacun des vantaux possède neuf séries de trois panneaux. Sur chacun d'eux est ciselée une scène de la vie du Christ, des prophètes, des apôtres, ainsi que le martyre de Pierre et de Paul. Une inscription précise qu'elle est l'œuvre de Staurachios de Chios à Constantinople, en 1070, par ordre du consul Pantaléon et par les soins d'Hildebrand. Les plus notables églises du monde byzantin avaient des portes de ce type. On admire toujours celles de Sainte-Sophie de Constantinople et de Sainte-Sophie de Thessalonique (cette dernière au Mont-Athos). Nombre d'églises de France et de Germanie en étaient pareillement dotées. Aux alentours de l'an mil, la ville d'Hildesheim (qui en conserve une à la cathédrale) en exportait jusqu'en Angleterre.

Ruptures fondamentales

L'enseignement majeur qu'on retire des études archéologiques présentées dans ce numéro de *La Maison-Dieu* tient dans la grande diversité des partis adoptés pour organiser l'espace des églises paléochrétiennes. Le prolongement de l'enquête que nous avons tenté de faire jusqu'au 12^e siècle ne peut que ratifier le bien-fondé de cette constatation. Elle s'accentuerait encore en se poursuivant à travers les temps modernes. Cette mise en

lumière est précieuse en un temps où l'on a le souci de l'inculturation du donné chrétien — et spécialement des formes du culte — à travers la multiplicité des traditions religieuses du monde. Le concile Vatican II ne prescrit-il pas de respecter ce qui « *dans les traditions et la mentalité de chaque peuple peut opportunément être admis dans le culte divin* » (*Constitution liturgique*, 40) ?

La diversité dans le choix du plan de l'édifice et du lieu où prennent place les ministres au long de la célébration connaît au préalable ses limites. D'Antioche et de Mossoul à l'Afrique, de l'Italie à l'Espagne, à la Gaule romaine et à la Germanie, de l'Angleterre à l'Irlande, la culture pouvait connaître des différences marquées, mais partout les structures essentielles de l'action liturgique demeuraient identiques : l'assemblée des croyants, la proclamation de la parole de Dieu, le repas eucharistique, l'initiation chrétienne ont toujours connu le même déroulement. Il importe peu que l'autel se trouve au fond du sanctuaire comme en Syrie, à l'entrée du *presbyterium* comme à Rome ou au milieu de la nef comme en Afrique, que l'ambon consiste seulement dans la tribune du lecteur ou occupe un espace plus vaste servant de support matériel à toute la liturgie de la Parole. Au fond, l'unique révolution du culte chrétien a consisté dans le refus du temple comme demeure exclusive de la divinité.

Dans le temple de Jérusalem, la Gloire de Yahvé planait sur l'édifice sacré que constituaient le Saint et le Saint des Saints, lieu des sacrifices quotidiens pour le premier et, pour le second, sanctuaire où le grand prêtre entrait seul au jour de l'Expiation. Dans le monde hellénistique et romain, le temple ne contenait que la statue du dieu ou de la déesse, non seulement quand il tenait dans une simple *cella*, mais aussi quand il avait les dimensions du temple de Zeus à Olympie, Agrigente ou Baalbek.

Pour les chrétiens, le Temple unique est le Christ dans son Humanité sainte (Jn 2, 21) et dans ses membres qui constituent le peuple de Dieu, l'Église (1 Co 3, 16-17).

La demeure de Dieu parmi les hommes n'est pas un édifice de pierres ou de bois ; elle est faite de pierres vivantes, comme le dit S. Pierre (1 P 2, 5), elle tient dans l'assemblée des baptisés. L'Église est un peuple rassemblé avant d'être un lieu, et le lieu ne mérite ce titre que parce qu'il abrite le peuple. Telle est la révolution culturelle des chrétiens face au monde juif et au monde païen. Chaque fois que cette exigence est remplie, tout le reste peut être l'objet de choix multiples, pourvu que ces choix répondent aux besoins de l'assemblée : que le président préside, que le lecteur soit entendu, que le peuple voit l'autel et qu'il puisse y accéder commodément, que, dans la diversification des espaces occupés par les fidèles, on ne fasse pas acception de personne, sinon pour faciliter leurs divers ministères (tel celui de la chorale) et pour réserver un espace privilégié pour les malades et les enfants.

Peu importe dès lors que l'église soit une hutte de branchages dans la forêt amazonienne et l'autel une table basse en Inde. Mais toute forme de syncrétisme qui voudrait édifier le lieu de l'assemblée chrétienne à la manière d'un temple païen serait irrecevable.

Telles sont à la fois les ruptures et les diversités dont témoignent les églises chrétiennes, des antiques basiliques de Syrie à la cathédrale de Brasilia et, souhaitons-le, à celle d'Évry.

Pierre JOUNEL